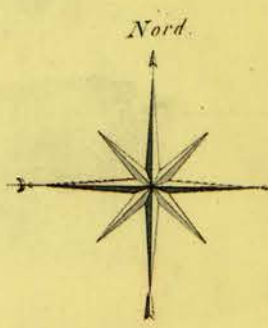


Section A
des
PLOTS
1^{er} plan.

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

PERMANENCES ET MODIFICATIONS CADASTRALES AUX XIX^E ET XX^E SIECLES



Service des monuments et sites
Département des travaux publics
République et Canton de Genève

Ecole d'architecture
de l'Université de Genève
Centre de recherche sur
la rénovation urbaine



Genève

LE CHOIX DES MATÉRIAUX CARTOGRAPHIQUES

"Ecrire l'histoire d'un village, sans avoir même jeté les yeux sur la carte cadastrale, c'est se priver de gaieté de cœur, d'un instrument entre tous efficace; pourtant, combien de fois cette erreur n'a-t-elle pas été commise !" La phrase est tirée d'un article pionnier de Marc Bloch traitant des plans parcellaires. "Il n'est guère de documents qui se suffisent à eux-mêmes, ajoutait-il encore, les plans parcellaires pas plus que les autres. Ce sont des témoins précieux qu'on a eu tort de ne pas interroger d'assez près; mais ils ne livrent leurs secrets qu'une fois confrontés avec d'autres témoins."¹

En matière de topographie historique, la carte parcellaire est en effet une clef essentielle pour la compréhension du territoire; mais les renseignements apportés par les cartes topographiques ou la photo aérienne verticale sont également des informations indispensables, car, à notre sens, parcellaire et topographie ne vont pas l'un sans l'autre. La comparaison systématique de cartes topographiques de dates diverses permettra, par exemple, de saisir la logique des grandes structures viaires ou de leur évolution. En revanche, la trame capillaire des chemins vicinaux, l'orientation du bâti resteront toujours mystérieuses si on ne les associe pas aux divisions cadastrales. Dans la même logique, toute restitution du bocage ou d'une quelconque centuriation reste très fragile si elle se fonde sur la découverte de quelques haies résiduelles ou sur la présence d'un vague tracé rectiligne reconnu sur la carte topographique. Par contre, la démonstration prendra tout son poids si l'hypothèse est confirmée par la géométrie générale du parcellement (tiré des plus anciens cadastres disponibles).

LE CHOIX DES DOCUMENTS

La région genevoise bénéficie d'une collection cartographique et iconographique très fournie: séries importantes de plans et mappes parcellaires du XVIIe au XXe siècle, atlas de cartes topographiques couvrant l'ensemble du bassin genevois à l'échelle 1:25000 (systématiquement refaites ou mises à jour depuis 1837; 12 éditions avec révision complète), photos aériennes du canton depuis 1932. Elle dispose, en outre, de deux documents particuliers qui ont servi de base à cette étude:

"Le cadastre napoléonien": il est établi au tout début du siècle dernier aux échelles 1: 2500 et 1: 2000 pour l'ensemble du Département du Léman (dont Genève était le chef-lieu et la préfecture).

"Le plan d'ensemble du territoire genevois": il est mis en œuvre dès 1920 et couvre toute l'étendue de l'actuel canton de Genève; il est régulièrement mis à jour; son échelle est de 1: 2500.

L'étude entreprise nécessitait la sélection de matériaux cartographiques présentant une certaine homogénéité de graphisme, de contenu et d'échelle. Pour le XXe siècle, la question ne se posait pas; le plan d'ensemble du territoire genevois correspondait parfaitement aux exigences du travail. Pour les siècles précédents, parmi les nombreux documents existants, seul le cadastre napoléonien répondait aux critères requis.

Les cadastres du XVIIIe siècle ont été ainsi écartés, car ils ne couvrent pas l'ensemble du canton: certaines communes cédées par la France n'ont jamais été arpentées avant l'Empire. D'autre part, les territoires de l'ancienne République ont été cadastrés au 1:960 (et 1:480 pour les parties développées), les anciennes communes sardes au 1:2400, avec des critères cartographiques différents.

Le cadastre de 1841, dit "cadastre genevois", dressé sous la direction de G.H. Dufour, à l'échelle 1:1000 (et 1:500) n'a pu être utilisé: le grand nombre de feuilles engendre des problèmes d'assemblage, de réduction, de format. Mais il présente surtout deux inconvénients majeurs, qui le rendent rédhibitoire pour ce type d'étude. Le centre ville ne fut levé qu'à partir de 1898, à l'échelle 1:250. Par ailleurs, il introduit une définition de la parcelle radicalement différente de celle admise jusqu'alors. La parcelle est assimilée à la propriété et non plus au champ. En d'autres termes, l'ensemble des champs, bois, pâtures, contigus, appartenant à un même propriétaire constitue, en principe, une seule parcelle. On comprend que cette notion gomme une part importante de la configuration du territoire. En corollaire à cette instruction, les affectations ne sont plus mentionnées.

LE CADASTRE NAPOLÉONIEN

C'est le premier document cadastral décrivant à un moment précis de l'histoire l'ensemble de l'actuel canton de Genève avec une même échelle et une même unité de facture. Dressé en quelque douze années, il présente l'avantage d'offrir une "coupe historique" franche. Il utilise une échelle métrique: le 1:2500 (et le 1:1250 pour les parties développées). Seules les communes détachées de l'arrondissement de Gex sont au 1:2000 (et 1:1000 pour les parties développées).

¹ Marc Bloch, "Les plans parcellaires" in "Annales d'histoire économique et sociale", tome I, Paris, 1929.

L'idée d'une cadastration générale de la France revient à la Constituante de 1789, une mesure révolutionnaire qui devait accompagner la "juste répartition de la contribution foncière" instaurée en 1791. Il faut toutefois attendre le Consulat pour que cette disposition se concrétise. Dès 1802, en effet, sous l'impulsion de Napoléon Bonaparte, un arrêté institue l'arpentage par "masses de cultures" de "dix-huit cents communes disséminées sur tous les points de la France, pour fixer ensuite, par analogie, les revenus de toutes les autres communes de l'Empire."² En 1804, les mille huit cents communes-test sont cadastrées; mais il s'avère que le principe d'un cadastre par "masses de cultures", loin de remédier aux vices de la répartition, ne fait que les augmenter. Ainsi, le 17 janvier 1808, une décision impériale ordonne l'établissement d'un "cadastre parcellaire" sur toute l'étendue de l'Empire ("plus de quarante mille lieues carrées, plus de cent millions de parcelles").

A Genève, les premières communes sont cadastrées en 1806-1807, les dernières en 1817-1818. Il faut relever que, curieusement, les premières communes, bien que levées avant 1808, comportent la double indication: masses de cultures et divisions parcellaires.

Les archives communales et cantonales de Genève possèdent ainsi une série complète et homogène d'"atlas", permettant de restituer l'image topographique du territoire, tel qu'il se présentait au début du XIXe siècle, avant les grands bouleversements fonciers de l'ère industrielle.

La parcelle, la plus petite unité morphologique

"Une parcelle est une portion de terrain plus ou moins grande, située dans un même canton, triage ou lieu-dit, présentant une même nature de culture et appartenant à un même propriétaire. Ainsi, une masse de terre labourable qui se divise entre dix propriétaires forme dix parcelles. Un champ d'une même culture, appartenant au même propriétaire, mais divisé en deux par une haie, un fossé large et profond, un chemin public, une rivière, un ruisseau, ou une autre limite fixe, forme deux parcelles."³

Dans le cadastre napoléonien, chaque champ est donc noté comme une parcelle. Peu importe qu'il soit de même nature de culture que le champ voisin, ou qu'il appartienne au même propriétaire. Cette notion sera abolie plus tard, avec le cadastre de 1841, où la parcelle sera confondue avec le domaine ou l'ensemble d'un bien-fonds: "Après avoir écarté la culture, comme un élément de la parcelle, nous avons examiné si l'on pouvait tirer quelque parti d'autres circonstances, telles que la nature du terrain ou la clôture, et nous les avons écartées, comme étant encore plus difficilement saisissables que la culture, et comme prêtant à plus de vague et d'arbitraire. Nous avons été ainsi conduits à considérer comme une parcelle unique tout fonds contigu appartenant à un même propriétaire."⁴

On comprend donc l'irremplaçable valeur documentaire du cadastre napoléonien. Car, l'unité primaire, l'unité morphologique du territoire la plus petite et la plus significative probablement, c'est bien le champ. Le caractère de ses formes, ses figures d'assemblage, ses variations de tons, de coloris composent le paysage.

Ses qualités documentaires

Les critiques sont de bonne guerre, lorsqu'il s'agit d'appuyer une demande budgétaire. Ce fut le cas en 1840, pour démontrer la nécessité de dresser un nouveau cadastre du territoire genevois: "Il nous suffira donc de vous rappeler, Messieurs, que notre cadastre [le cadastre de 1812] a participé à l'imperfection de tous ceux qui ont été confectionnés en France à la même époque; que dans quelques communes de notre canton, la partie géodésique en fut très mal soignée par les géomètres; que le but réel et ostensible du cadastre étant purement fiscal, les propriétaires mirent très peu de zèle à indiquer aux géomètres les limites de leurs propriétés, et qu'en outre l'administration elle-même ne prit point des précautions suffisantes pour que dans l'intérêt des particuliers, les contours des immeubles fussent tracés sur les plans d'une manière exacte."⁵

Ce fut à nouveau le cas en 1909, lors des débats pour la réfection complète des plans et des matrices du cadastre. Mais cette fois, les critiques vont au cadastre de 1841: "Les plans cadastraux ont été levés par dix géomètres auxquels il ne paraît pas avoir été demandé de justification de connaissances techniques spéciales (...). Ce tour de force a été accompli au détriment de la précision désirable, car les plans des communes, levés aussi rapidement sont entachés d'innombrables erreurs."⁶

² "Recueil méthodique des Lois, Décrets, Réglements, Instructions et Décisions sur le Cadastre de la France", Paris, 1811.

³ "Instruction du 10 avril 1808 sur la levée des plans du territoire des communes de la République".

⁴ Simon Delapalud, "Le projet de loi sur le cadastre". Rapport fait au nom de la Commission nommée par le Conseil Représentatif, in *Mémorial des séances du Conseil Représentatif*, Genève, 9 décembre 1840, p 532.

⁵ Simon Delapalud, op. cit. p 525.

⁶ Gabriel Panchaud, Maurice Delessert: "Le cadastre du canton de Genève, son établissement, son état actuel", Société des Géomètres agréés, Genève, 1909.

A ces condamnations un peu partiales du cadastre napoléonien, s'oppose heureusement l'avis des historiens qui, dès les années 1970, reconnurent son exceptionnelle valeur. A cet égard, un texte de Paul H. Dufournet (l'un des pères de la topographie historique), publié en 1980, révèle bien tout l'intérêt des chercheurs pour ce monument cartographique: "L'étude de l'habitat, tant rural qu'urbain, ne peut être séparée de la connaissance du parcellaire – le plus ancien connu – qui le conditionne, tant pour son implantation que pour la forme de la maison au sol. C'est presque toujours le cadastre Napoléon qui apporte cette information. Le cadastre moderne la complète en permettant de saisir une évolution".⁷

"Plus on progresse, plus s'impose la valeur de l'apport documentaire fourni par les levés cadastraux des communes aux premières décennies du XIXe siècle. Premiers documents scientifiques modernes qui permettent de rapporter les pièces écrites antérieures à la Révolution française, compoix, terriers et lièves, à une base géographique certaine, leur témoignage n'attend que d'être décrypté".⁸

LE PLAN D'ENSEMBLE DU TERRITOIRE GENEVOIS

Il s'agit d'un document tout à fait unique, un plan topographique-parcellaire à grande échelle et couvrant tout le territoire genevois, soit 28 400 hectares, en 87 feuilles. A notre connaissance, aucun autre pays ni aucun autre canton suisse ne possède ce genre de document, du moins sous une forme aussi élaborée ou depuis aussi longtemps.

A la fois topographique et cadastral, il cumule les informations contenues sur une carte d'état-major et les renseignements traditionnellement portés sur les documents cadastraux. L'orographie, l'hydrographie, la végétation ou les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.) figurent sur des cartes plus générales (1:25000 ou 1:50000 par exemple). Les limites parcellaires, l'indication très complète des lieux-dits, la description détaillée du bâti (bâtiments, couverts, murs, etc.) sont généralement des notions cadastrales.

Depuis sa première édition complète, la mise à jour du plan d'ensemble est permanente: les éléments cadastraux (limites parcellaires et bâtiments) sont modifiés au gré des mutations cadastrales. Les éléments topographiques, eux, sont corrigés uniquement à l'occasion de rééditions comportant une révision complète. Depuis 1985, le plan subit une réforme radicale. Les levés exécutés jusqu'alors sur le terrain sont peu à peu abandonnés au profit de la photogrammétrie analytique. Les informations topographiques, sélectionnées par couches séparées (situation cadastrale, écritures, relief, forêts,...), sont directement transférées sur la base de données du Service du cadastre et les planches dressées par dessin automatique.

Sa valeur historique

L'idée d'un plan topographique à grande échelle, faisant en quelque sorte la synthèse entre les plans cadastraux et les cartes topographiques, n'est pas nouvelle en Europe, lorsque la Suisse décide de créer son "Plan d'ensemble du territoire".⁹

A Genève, la confection du plan d'ensemble n'a pas exactement suivi la démarche prescrite par la Confédération. Dès 1919, le plan est mis en chantier, sans attendre les assainissements fonciers préconisés par le législateur; les planches sont dressées à l'échelle du 1:2500 (les arrêtés fédéraux prescrivaient le 1:1000 ou le 1:5000).¹⁰

Personne n'imaginait, au moment de sa conception, qu'il acquerrait avec le temps une valeur historique comme témoin privilégié de l'évolution du territoire. Il faut, à cet égard, rendre hommage à la perspicacité prémonitrice du professeur Ed. Imhof, qui déclarait en 1927 au sujet de cette "nouvelle carte fondamentale de la Suisse": "Elle représente pour l'ensemble des recherches territoriales ce que l'"Idiotikon suisse" est pour la conservation de notre idiome national, un inventaire important de la forme du terrain et de ce qui le recouvre."¹¹

7 Paul H. Dufournet, "Les instruments des études agraires en France" in "Le Cadastre sarde de 1730 en Savoie", Chambéry, 1980, p 155-156.

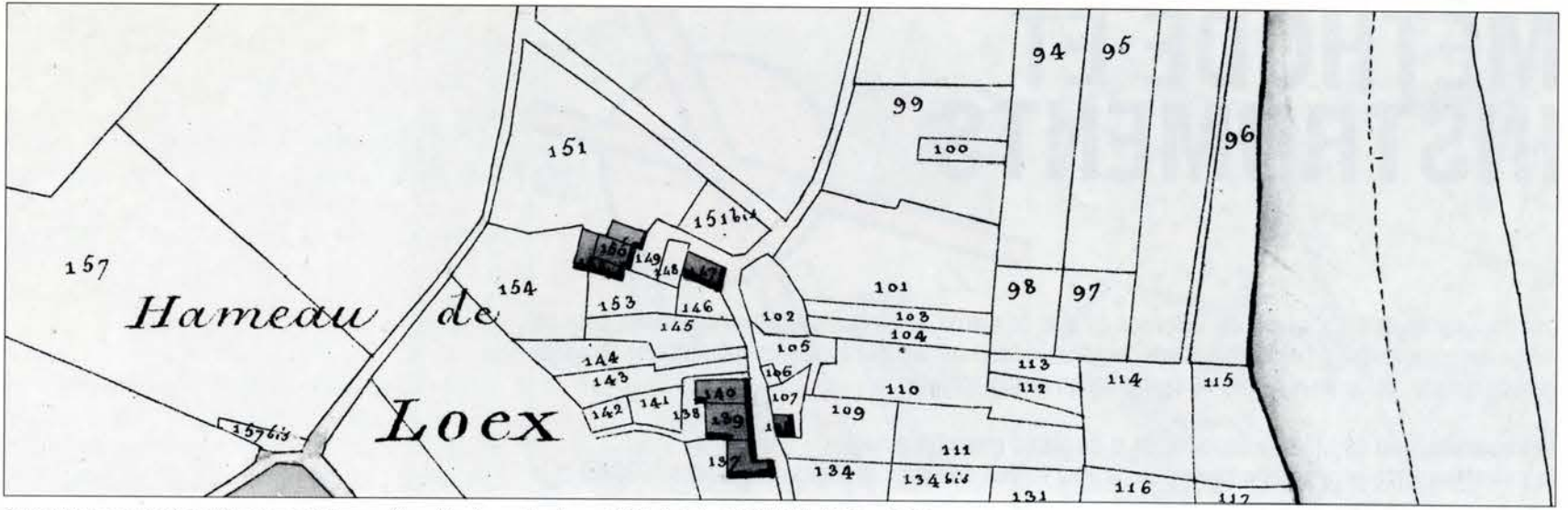
8 Françoise de la Conterie, "Noms de terroirs vellaves", cité par P.H. Dufournet, op.cit.

9 En France, c'est sous la Restauration qu'une carte topographique au 1:10000 fait son apparition. La commission royale de cartographie en avait étudié les principes; elle préconisait d'utiliser les levés cadastraux et de les compléter avec des mesures altimétriques. L'oeuvre connaît un début de réalisation en 1818. Elle est tôt abandonnée, faute de moyens. Au début du siècle, la Grand-Bretagne et la Belgique possèdent déjà un document équivalent au plan d'ensemble genevois (échelle 1:10000, et 1:2500 pour certaines parties denses de la Grande-Bretagne). La République du Wurtemberg travaille depuis 1890 à un relevé topographique de son territoire au 1:2500. L'Allemagne prépare des règles et modèles pour l'établissement de sa "Deutsche Grundkarte" (la carte de base du fonds territorial allemand, un document extrêmement complet et détaillé dressé au 1:5000). En Suisse, les premières instructions fédérales concernant l'établissement des plans d'ensemble du territoire datent de 1919 (ordonnance fédérale du 27.12.1919). L'introduction de ce nouvel instrument de gestion du territoire est liée à une réforme de fond de la cadastration et de la mensuration; cette volonté en avait clairement été exprimée dans le nouveau code civil suisse de 1912. Il importait d'uniformiser les levés cadastraux dans tout le pays et de leur donner une base juridique (Registre foncier). Dans l'esprit du législateur, il convenait de profiter du fait de cette mensuration cadastrale obligatoire pour "assainir la condition foncière". En d'autres termes, on attendait de ce gigantesque investissement qu'il fût le moteur d'une réorganisation du territoire, qu'il incitât aux remembrements agricoles et aux remaniements fonciers de toute nature. Parmi les nombreux arguments avancés alors, justifiaient l'utilité d'un plan d'ensemble national, tous relèvent l'intérêt militaire, économique ou technique de l'entreprise.

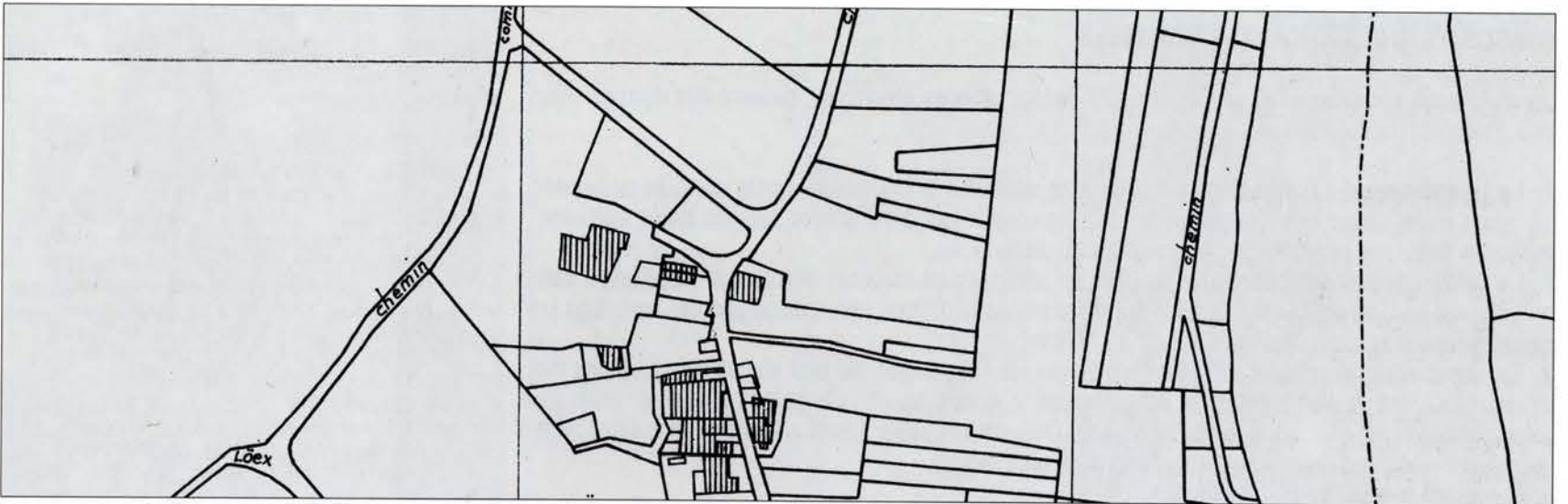
10 La première phase de réalisation du plan d'ensemble s'étend de 1919 à 1931. L'urbanisme genevois est alors en pleine effervescence. Le premier Service d'urbanisme cantonal est créé en 1919 (Bureau du plan d'Extension). Il convient de façonner très vite les outils nécessaires à l'aménagement: relevé photographique par avion de la ville de Genève et de sa banlieue en 1927; photos aériennes verticales de tout le canton montées à l'échelle du 1:2500 vers 1931; maquette partielle du canton et surtout le plan d'ensemble lui-même. En 1931, trente planches concernant la partie centrale du canton sont terminées. Le temps manquant, elles ont été établies par réduction des cadastres existants, les éléments d'altimétrie et la nomenclature devant les compléter.

A partir de 1931, l'exécution du plan d'ensemble est confiée au Service du cadastre. En une vingtaine d'années, toutes les communes font l'objet d'un levé sur le terrain. Ce travail servit de base aux premières éditions du plan d'ensemble; les limites parcellaires y furent ajoutées. Composée de trois cent trente-six planches dessinées à l'encre de couleur (conservées au Service cantonal du cadastre), c'est une oeuvre totalement inconnue du public. Elle représente sans conteste la série cartographique la plus complète et la plus représentative du paysage genevois de l'entre-deux-guerres. Dès 1985, les levés de terrains sont peu à peu remplacés par l'informatique et l'imagerie aérienne analytique.

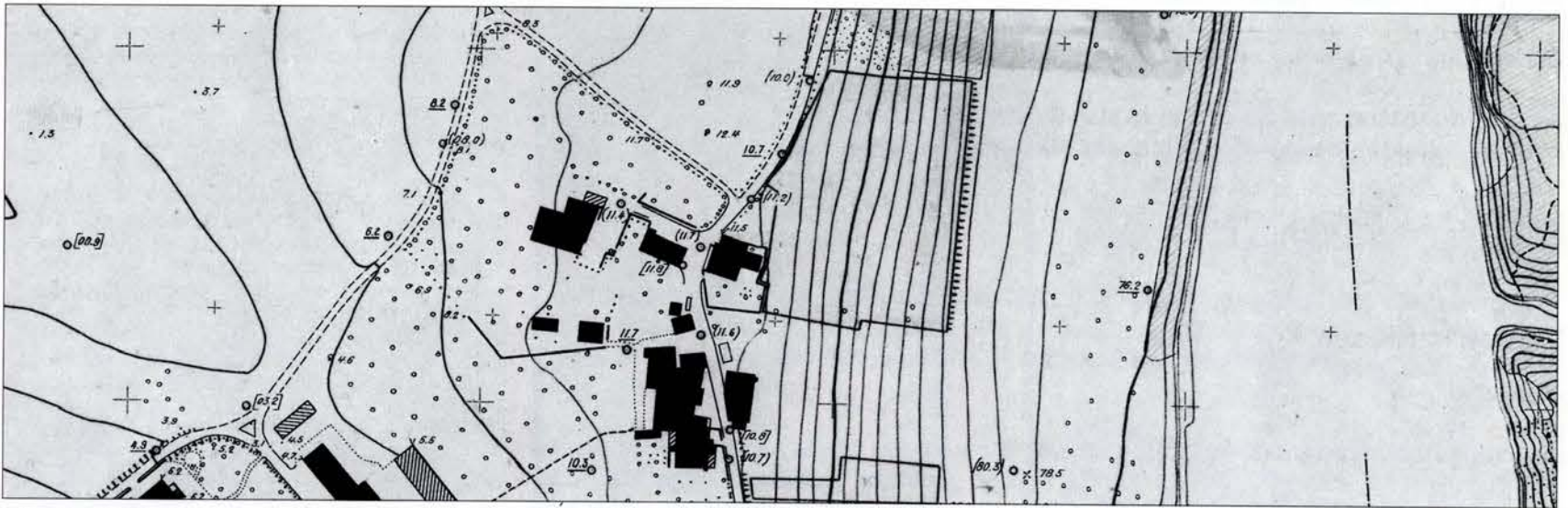
11 Edouard Imhof, "Les cartes de Suisse et leur développement ultérieur", in "Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières", no 4, avril 1927, p 29-30.



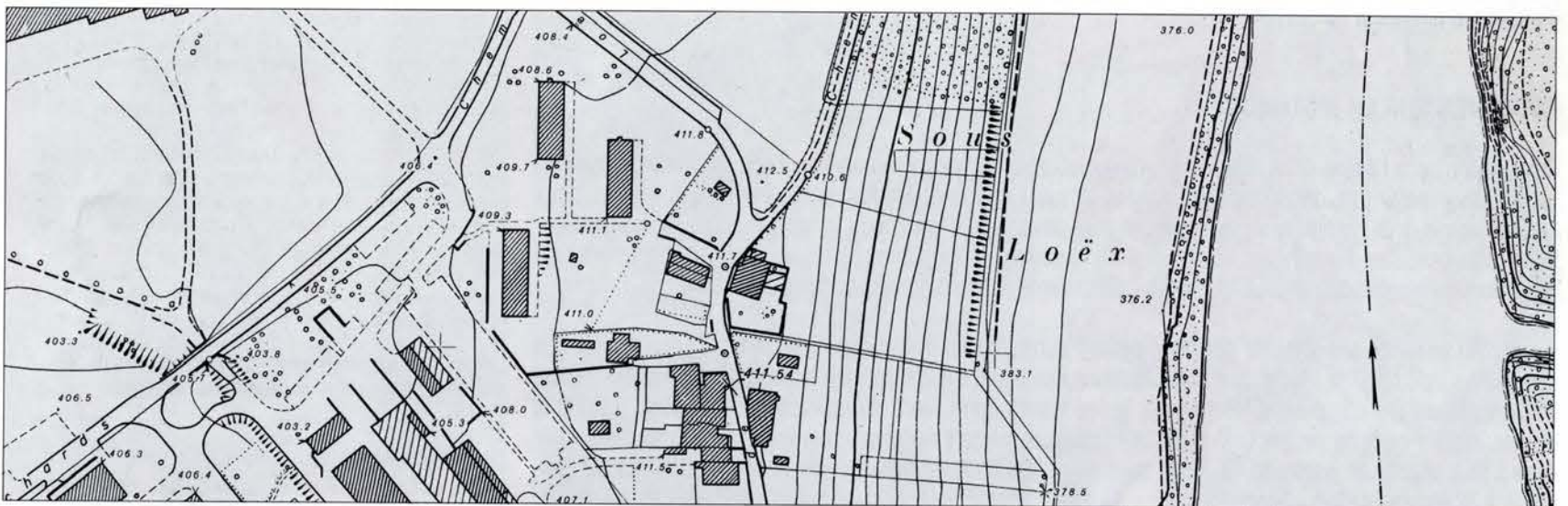
Cadastré napoléonien "Commune de Bernex-Onex-Confignon" levée en 1811. Echelle 1:2500 (détail) (doc. AEG)



Plan de Genève Bureau du Plan d'Extension - feuille no 27, 1923. Echelle 1:2500 (détail) (doc. CRR)



Plan d'ensemble du canton de Genève Levé original sur feuille aluminium, no 27, 1944. Echelle 1:2500 (détail)



Plan d'ensemble du canton de Genève Feuille no 27, 1991. Echelle 1:2500 (détail)

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

PERMANENCES ET MODIFICATIONS CADASTRALES
AUX XIX^E ET XX^E SIECLES

Service des monuments et sites
Département des travaux publics
République et Canton de Genève

Cette étude a été réalisée par
le Centre de recherche sur la rénovation urbaine de l'Ecole d'architecture
de l'Université de Genève sous la responsabilité du Service des monuments
et des sites du Département des travaux publics.

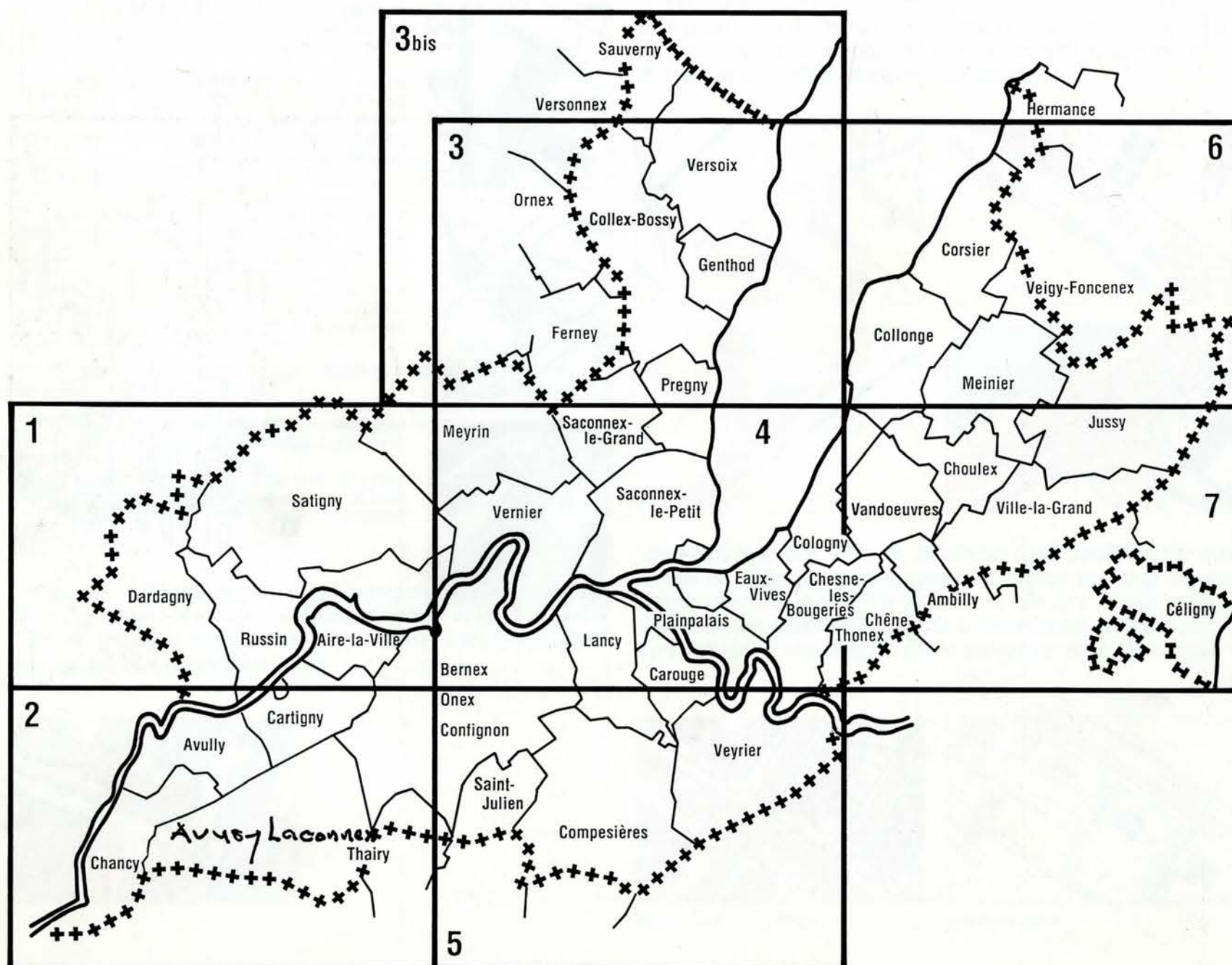
Ecole d'architecture
de l'Université de Genève
Centre de recherche sur
la rénovation urbaine

Cadastre napoléonien

Découpage des anciennes communes

Communes	Date du levé	Communes	Date du levé
Aire-la-Ville	1810	Hermance	1809
Ambilly	1812	Jussy	1812
Avully	1815	* Lancy	1812
* Bernex-Onex-Confignon	1811	Meinier	1812
Carouge	1812	Meyrin	1806
Cartigny	1815	Plainpalais	1812
Céligny	1812	Pregny	1807
Chancy	1815	Russin	1812
Chêne-Thonex	1812	Saconnex-le-Grand	1806
Chesne-les-Bougeries	1812	Saconnex-le-Petit	1812
Choulex	1812	Saint-Julien	1810
Collex-Bossy	1806-1807	Satigny	1807
Collonge <i>Kellen:ve</i>	1812	Thairy <i>Avusy Lacornex</i>	1817-1818.
Cologny	1809	Vandoeuvres	1812
Copesières	1810	Vernier	1806
Corsier	1812	Versoix	1806
Dardagny	1809	Veyrier	1812
Eaux-Vives	1812	Ville-la-Grand	1812
Genthod	1812		

Avusy Lacornex 1815



Atlas des Genfer Gebietes (19. und 20. Jahrhundert)

Der vorliegende Atlas enthält eine kartographische Arbeit: Grundlage dafür waren verschiedene Versionen des Genfer Katasters. Schon im 18. Jahrhundert wurden gewisse Landesteile, wie z.B. die von dem Königreich Sardinien besetzten Gebiete (linkes Rhone-Ufer), detailliert aufgenommen. Während der französischen Besetzung wurde der Anstoß zur Erstellung eines Katasters gegeben, der schließlich zwischen 1806 und 1818 zum napoleonischen Kataster führte. Dank der Sorgfältigkeit des Dokumentes ist ein selten exaktes Übereinanderlegen heutzutage möglich. Im Jahre 1838 wurde, unter Verantwortung von Guillaume-Henri Dufour, das eidgenössische topographische Amt gegründet, das die begonnene Arbeit fortführte. Ein eidgenössischer Beschluß wurde 1919 herausgegeben, der zum Ziel hatte, Pläne auf gesamter nationaler Ebene zu erstellen.

Das Genfer Kantonsgebiet, das sich durch seine reiche Geschichte auszeichnet, wurde mehrmals umgestaltet. Diese Veränderungen spiegeln sich in der stetigen Umwandlung der Parzellierung, in der Ausdehnung der Verbindungswege, im Verschwinden des Verteidigungssystems im Laufe des 19. Jahrhunderts, sowie in der Entfaltung der Urbanisierungsformen im 20. Jahrhundert, wider. Das Studium der historischen Schichten hinsichtlich der Bodennutzung ist eine Informationsfundgrube. Aus diesem Grund entstand die Zusammenarbeit zwischen der Denkmalpflegeabteilung der öffentlichen Bauten und dem Forschungszentrum für Stadterneuerung der Architekturabteilung an der Universität Genf. Wie es Professor Corboz in seiner Einleitung hervorhebt, handelt es sich bei dieser Arbeit um eine "Premiere", da bis heute noch nie ein solches Gebiet unter diesem Gesichtspunkt analysiert worden ist.

Ein Territorium, so wie wir es kennen, befindet sich immer in einem provisorischem Zustand, da jede seiner Entstehungsphasen eine Änderung der ihr vorangegangenen Phasen darstellt. Keine dieser "Schichten" ist identisch: einige verschwanden, einige veränderten sich, andere, hingegen, blieben unberührt.

Unabhängig von ihrem Ausmaß (Gebäude, Quartier, Straße), setzen Entwurf und Planung immer einen Prozeß der Landschaftsveränderung in Gang: eine neue Schicht legt sich über ein sich im stetigen Wandel befindliches Gebilde. Ein Entwurf entsteht als dynamisches Instrument mit konkreter Bezugnahme auf sein unmittelbares Milieu, auf seine natürliche und bebauten Umgebung. In dieser Hinsicht bietet das Zurückgreifen auf Karten, Pläne und Katasterpläne genaue und kodierte Bilder eines Territoriums dieser oder jener Epoche. Ein Vergleich dieser Bilder mit den heutigen Plänen bringt die historischen "Relikte" verstrichener Zeiten zutage und hebt gewisse wichtige Elemente hervor.

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten:

1 Die Übertragung des napoleonischen Katasters auf den heutigen Gesamtplan

Alle auf dem napoleonischen Kataster dargestellten Angaben, wie z. B. Straßen und Wege, Parzellierung und Gebäude, wurden auf einen, das gesamte Genfer Gebiet deckenden Plan, nach den folgenden drei Kriterien übertragen: die beständigen Elemente (die Zeichnung tritt ohne jegliche Änderung wieder auf); die beharrlichen Elemente (trotz Veränderungen ist der ursprüngliche Zustand noch erkennbar); die verschwundenen Elemente (keine Spuren des ursprünglichen Zustandes sind vorhanden). Gewisse Elemente (wie z. B. Wälder, Weinberge, Gärten), sowie Gewässer des napoleonischen Katasters wurden in Farbe auf den heutigen Plan übertragen.

2 Die Entstehung, bzw. die Veränderung des Territoriums im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts

Auf der zweiten Landkarte wurden der napoleonische Kataster, die erste Ausgabe des Gesamtplanes (1930-50) und der heutige Plan übereinander gelegt: dadurch sind die Änderungen im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts graphisch sichtbar.

Die zwei Landkarten, im Maßstab 1:10 000 erstellt, decken umfassend den Kanton Genf (284 km²). Jede Karte ist in sieben Tafeln, im Format 70 cm x 100 cm, aufgeteilt; sechs davon sind in Vorbereitung.

Diese Dokumentation ist als eine wesentliche Arbeitsgrundlage nicht nur für Architekten und den öffentlichen Dienst gedacht, sondern auch für all diejenigen, die sich mit der städtischen Verwaltung befassen. Außerdem handelt es sich um ein unentbehrliches Instrument für all die Bürger, die sich für die Entwicklung ihrer bebauten Umgebung interessieren.

Ont collaboré à la réalisation de la présente publication:

Pierre Baertschi, conservateur des monuments, Département des travaux publics (DTP)
Yves Cassani, architecte EAUG, Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR)
André Corboz, professeur EPF-Z
Paul Hirschi, assistant EAUG
Alain Léveillé, architecte, chargé d'enseignement EAUG, CRR
Marie-Paule Mayor, architecte EAUG, CRR
Sabine Nemeč-Piguet, architecte EPF-L, service des monuments et des sites, DTP
Isabelle Toumi-Overney, assistante EAUG

Rédaction des chapitres

La forme du territoire, par Alain Léveillé
Le choix des matériaux cartographiques, par Yves Cassani
Méthode et instruments, par Marie-Paule Mayor

Le plan d'ensemble du canton de Genève est reproduit avec l'autorisation du service du cadastre du 26 octobre 1992.

Maquette de la publication

Sophie et Roger Pfund Communication visuelle

Crédit photographique

p. 5, Photo Swissair, 1991; p. 11, plaine de l'Aire et Carouge, photos Max Oetli

Atlas of the territory of Geneva (19th and 20th centuries)

This atlas contains the results of a cartographic study based on records from the Geneva land register at different periods. As early as the 18th century, certain parts of the territory, particularly those occupied by the Kingdom of Sardinia (on the left bank of the Rhone), were the subject of detailed maps. Under the French occupation, work was initiated to develop a land register, which led to the creation of the "Napoleonic cadastre" in the period ranging from 1806 to 1818. The high degree of definition of this material enables data to be overlaid onto current maps with exceptional accuracy. In 1838, a Federal bureau of topography was established under the leadership of Guillaume-Henri Dufour to pursue the work that had already begun. In 1919 a general survey of the whole of Switzerland was commissioned by federal order.

In the course of its eventful history, the territory of Geneva has gone through several stages of reorganization. These transformations feature an uninterrupted change in plot distribution, a growth of the road network, a dismantlement of the defense systems during the 19th century and the introduction of new forms of urban development in the 20th century.

The study of a given territory in terms of the state of land use at different periods in history provides a wealth of information and, bearing this in mind, the Office for the Preservation of Landscape and Architectural Heritage of the Geneva Department of Public Works undertook a project in cooperation with the Urban Renewal Research Centre of Geneva University School of Architecture. As pointed out by Professor André Corboz in the introduction to this atlas, the project is indeed a "first" in that never before has a territory of this extent been analysed in such detail.

The territory in which we live reflects no more than a temporary state of things, each phase in its development resulting from transformation of the previous stages. The resulting stratification is featured by its variety: some layers have disappeared altogether, some have changed, while others have remained intact.

Whatever the scale involved (individual building, neighbourhood, street) architectural projects and urban planning initiate a process of transformation of the landscape: a new layer is added to the constantly evolving whole. The dynamic nature of the overall project implies that its development is intimately bound to such factors as context, environment and built or natural setting.

In this respect, the availability of maps and land registers provides a clear and codified view of the territory at any given period. Examination of these views against current maps brings to light the historical "remnants" of earlier periods and a number of other significant elements.

This atlas includes two maps:

1 Transfer of the Napoleonic cadastre onto today's general survey map

All data relating to roads and streets, estate boundaries and buildings appearing in the Napoleonic cadastre have been transferred onto the current map of the Geneva territory, reflecting three instances: permanence (when the item is present in identical form); persistence (when the item is still perceptible, but in altered form); disappearance (when the item has disappeared altogether). A number of specific plot assignments (woods, vineyards, gardens) drawn from the Napoleonic cadastre, including hydrographic data, are featured in colour on the present-day map.

2 Formation-transformation of the territory over the 19th and 20th centuries

The second map results from a comparison between the Napoleonic cadastre, the first edition of the general survey map (1930-50) and the latter's current edition; it provides a picture of the changes that occurred in the course of the 19th and 20th centuries.

Both maps are drawn to a scale of 1:10 000 and cover the entire territory of Geneva Canton (284 km²). Each map is subdivided into seven plates measuring 70 cm x 100 cm; six of these plates are yet to be published.

This material provides an essential tool for architects and public services alike, but also for anyone involved in urban management. It is also an irreplaceable instrument for all relevant political authorities and for any citizen concerned with the future of his built environment.

Traductions

Silvia Heinzmann (allemand), Jeanne Nemeč (anglais)

Nous remercions les Communes genevoises qui ont ouvert leur fonds d'archives, les Archives d'Etat, la Bibliothèque publique universitaire, ainsi que M. Piller du Centre d'iconographie genevoise, Mme Barbara Hirsch et M. Jean-Paul Wisard du Bureau du Plan d'ensemble - Service du cadastre, le professeur Paul Guichonnet, M. Mathias Thomann, photographe, l'entreprise Photohélio Brunner, M. Henri Weissenbach des éditions Georg.

Impression

Médecine et Hygiène
sous la direction technique de J. G. Cecconi

© 1993

Département des travaux publics du canton de Genève
Service des monuments et des sites
5 rue David-Dufour 1205 Genève

Georg Editeur SA
46 chemin de la Mousse
CH 1225 Chêne-Bourg Genève
ISBN 2-8257-0394-X

Atlas des Genfer Gebietes (19. und 20. Jahrhundert)

Der vorliegende Atlas enthält eine kartographische Arbeit: Grundlage dafür waren verschiedene Versionen des Genfer Katasters. Schon im 18. Jahrhundert wurden gewisse Landesteile, wie z.B. die von dem Königreich Sardinien besetzten Gebiete (linkes Rhone-Ufer), detailliert aufgenommen. Während der französischen Besetzung wurde der Anstoß zur Erstellung eines Katasters gegeben, der schließlich zwischen 1806 und 1818 zum napoleonischen Kataster führte. Dank der Sorgfältigkeit des Dokumentes ist ein selten exaktes Übereinanderlegen heutzutage möglich. Im Jahre 1838 wurde, unter Verantwortung von Guillaume-Henri Dufour, das eidgenössische topographische Amt gegründet, das die begonnene Arbeit fortführte. Ein eidgenössischer Beschluß wurde 1919 herausgegeben, der zum Ziel hatte, Pläne auf gesamter nationaler Ebene zu erstellen.

Das Genfer Kantonsgebiet, das sich durch seine reiche Geschichte auszeichnet, wurde mehrmals umgestaltet. Diese Veränderungen spiegeln sich in der stetigen Umwandlung der Parzellierung, in der Ausdehnung der Verbindungswege, im Verschwinden des Verteidigungssystems im Laufe des 19. Jahrhunderts, sowie in der Entfaltung der Urbanisierungsformen im 20. Jahrhundert, wider. Das Studium der historischen Schichten hinsichtlich der Bodennutzung ist eine Informationsfundgrube. Aus diesem Grund entstand die Zusammenarbeit zwischen der Denkmalpflegeabteilung der öffentlichen Bauten und dem Forschungszentrum für Stadterneuerung der Architekturabteilung an der Universität Genf. Wie es Professor Corboz in seiner Einleitung hervorhebt, handelt es sich bei dieser Arbeit um eine "Premiere", da bis heute noch nie ein solches Gebiet unter diesem Gesichtspunkt analysiert worden ist.

Ein Territorium, so wie wir es kennen, befindet sich immer in einem provisorischem Zustand, da jede seiner Entstehungsphasen eine Änderung der ihr vorangegangenen Phasen darstellt. Keine dieser "Schichten" ist identisch: einige verschwanden, einige veränderten sich, andere, hingegen, blieben unberührt.

Unabhängig von ihrem Ausmaß (Gebäude, Quartier, Straße), setzen Entwurf und Planung immer einen Prozeß der Landschaftsveränderung in Gang: eine neue Schicht legt sich über ein sich im stetigen Wandel befindliches Gebilde. Ein Entwurf entsteht als dynamisches Instrument mit konkreter Bezugnahme auf sein unmittelbares Milieu, auf seine natürliche und bebauten Umgebung. In dieser Hinsicht bietet das Zurückgreifen auf Karten, Pläne und Katasterpläne genaue und kodierte Bilder eines Territoriums dieser oder jener Epoche. Ein Vergleich dieser Bilder mit den heutigen Plänen bringt die historischen "Relikte" verstrichener Zeiten zutage und hebt gewisse wichtige Elemente hervor.

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten:

1 Die Übertragung des napoleonischen Katasters auf den heutigen Gesamtplan

Alle auf dem napoleonischen Kataster dargestellten Angaben, wie z. B. Straßen und Wege, Parzellierung und Gebäude, wurden auf einen, das gesamte Genfer Gebiet deckenden Plan, nach den folgenden drei Kriterien übertragen: die beständigen Elemente (die Zeichnung tritt ohne jegliche Änderung wieder auf); die beharrlichen Elemente (trotz Veränderungen ist der ursprüngliche Zustand noch erkennbar); die verschwundenen Elemente (keine Spuren des ursprünglichen Zustandes sind vorhanden). Gewisse Elemente (wie z. B. Wälder, Weinberge, Gärten), sowie Gewässer des napoleonischen Katasters wurden in Farbe auf den heutigen Plan übertragen.

2 Die Entstehung, bzw. die Veränderung des Territoriums im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts

Auf der zweiten Landkarte wurden der napoleonische Kataster, die erste Ausgabe des Gesamtplanes (1930-50) und der heutige Plan übereinander gelegt: dadurch sind die Änderungen im Laufe des 19. und 20. Jahrhunderts graphisch sichtbar.

Die zwei Landkarten, im Maßstab 1:10 000 erstellt, decken umfassend den Kanton Genf (284 km²). Jede Karte ist in sieben Tafeln, im Format 70 cm x 100 cm, aufgeteilt; sechs davon sind in Vorbereitung.

Diese Dokumentation ist als eine wesentliche Arbeitsgrundlage nicht nur für Architekten und den öffentlichen Dienst gedacht, sondern auch für all diejenigen, die sich mit der städtischen Verwaltung befassen. Außerdem handelt es sich um ein unentbehrliches Instrument für all die Bürger, die sich für die Entwicklung ihrer bebauten Umgebung interessieren.

Ont collaboré à la réalisation de la présente publication:

Pierre Baertschi, conservateur des monuments, Département des travaux publics (DTP)
Yves Cassani, architecte EAUG, Centre de recherche sur la rénovation urbaine (CRR)
André Corboz, professeur EPF-Z
Paul Hirschi, assistant EAUG
Alain Léveillé, architecte, chargé d'enseignement EAUG, CRR
Marie-Paule Mayor, architecte EAUG, CRR
Sabine Nemeč-Piguet, architecte EPF-L, service des monuments et des sites, DTP
Isabelle Toumi-Overney, assistante EAUG

Rédaction des chapitres

La forme du territoire, par Alain Léveillé
Le choix des matériaux cartographiques, par Yves Cassani
Méthode et instruments, par Marie-Paule Mayor

Le plan d'ensemble du canton de Genève est reproduit avec l'autorisation du service du cadastre du 26 octobre 1992.

Maquette de la publication

Sophie et Roger Pfund Communication visuelle

Crédit photographique

p. 5, Photo Swissair, 1991; p. 11, plaine de l'Aire et Carouge, photos Max Oetli

Atlas of the territory of Geneva (19th and 20th centuries)

This atlas contains the results of a cartographic study based on records from the Geneva land register at different periods. As early as the 18th century, certain parts of the territory, particularly those occupied by the Kingdom of Sardinia (on the left bank of the Rhone), were the subject of detailed maps. Under the French occupation, work was initiated to develop a land register, which led to the creation of the "Napoleonic cadastre" in the period ranging from 1806 to 1818. The high degree of definition of this material enables data to be overlaid onto current maps with exceptional accuracy. In 1838, a Federal bureau of topography was established under the leadership of Guillaume-Henri Dufour to pursue the work that had already begun. In 1919 a general survey of the whole of Switzerland was commissioned by federal order.

In the course of its eventful history, the territory of Geneva has gone through several stages of reorganization. These transformations feature an uninterrupted change in plot distribution, a growth of the road network, a dismantlement of the defense systems during the 19th century and the introduction of new forms of urban development in the 20th century.

The study of a given territory in terms of the state of land use at different periods in history provides a wealth of information and, bearing this in mind, the Office for the Preservation of Landscape and Architectural Heritage of the Geneva Department of Public Works undertook a project in cooperation with the Urban Renewal Research Centre of Geneva University School of Architecture. As pointed out by Professor André Corboz in the introduction to this atlas, the project is indeed a "first" in that never before has a territory of this extent been analysed in such detail.

The territory in which we live reflects no more than a temporary state of things, each phase in its development resulting from transformation of the previous stages. The resulting stratification is featured by its variety: some layers have disappeared altogether, some have changed, while others have remained intact.

Whatever the scale involved (individual building, neighbourhood, street) architectural projects and urban planning initiate a process of transformation of the landscape: a new layer is added to the constantly evolving whole. The dynamic nature of the overall project implies that its development is intimately bound to such factors as context, environment and built or natural setting.

In this respect, the availability of maps and land registers provides a clear and codified view of the territory at any given period. Examination of these views against current maps brings to light the historical "remnants" of earlier periods and a number of other significant elements.

This atlas includes two maps:

1 Transfer of the Napoleonic cadastre onto today's general survey map

All data relating to roads and streets, estate boundaries and buildings appearing in the Napoleonic cadastre have been transferred onto the current map of the Geneva territory, reflecting three instances: permanence (when the item is present in identical form); persistence (when the item is still perceptible, but in altered form); disappearance (when the item has disappeared altogether). A number of specific plot assignments (woods, vineyards, gardens) drawn from the Napoleonic cadastre, including hydrographic data, are featured in colour on the present-day map.

2 Formation-transformation of the territory over the 19th and 20th centuries

The second map results from a comparison between the Napoleonic cadastre, the first edition of the general survey map (1930-50) and the latter's current edition; it provides a picture of the changes that occurred in the course of the 19th and 20th centuries.

Both maps are drawn to a scale of 1:10 000 and cover the entire territory of Geneva Canton (284 km²). Each map is subdivided into seven plates measuring 70 cm x 100 cm; six of these plates are yet to be published.

This material provides an essential tool for architects and public services alike, but also for anyone involved in urban management. It is also an irreplaceable instrument for all relevant political authorities and for any citizen concerned with the future of his built environment.

Traductions

Silvia Heinzmann (allemand), Jeanne Nemeč (anglais)

Nous remercions les Communes genevoises qui ont ouvert leur fonds d'archives, les Archives d'Etat, la Bibliothèque publique universitaire, ainsi que M. Piller du Centre d'iconographie genevoise, Mme Barbara Hirsch et M. Jean-Paul Wisard du Bureau du Plan d'ensemble - Service du cadastre, le professeur Paul Guichonnet, M. Mathias Thomann, photographe, l'entreprise Photohélio Brunner, M. Henri Weissenbach des éditions Georg.

Impression

Médecine et Hygiène
sous la direction technique de J. G. Cecconi

© 1993

Département des travaux publics du canton de Genève
Service des monuments et des sites
5 rue David-Dufour 1205 Genève

Georg Editeur SA
46 chemin de la Mousse
CH 1225 Chêne-Bourg Genève
ISBN 2-8257-0394-X

ATLAS DU TERRITOIRE GENEVOIS

Le présent atlas comprend deux cartes de synthèse couvrant l'agglomération urbaine genevoise ainsi qu'un fascicule descriptif. Ces documents présentent, sous une forme attrayante, un travail exceptionnel qui montre l'évolution intervenue sur une partie du territoire genevois en l'espace de deux siècles; ils seront complétés ultérieurement par des cartes couvrant l'ensemble du canton. Cette recherche a été rendue possible grâce à l'existence du cadastre napoléonien dressé entre 1806 et 1818, dont le degré de précision a permis la superposition des états anciens sur le cadastre actuel. Résultat d'une collaboration entre une administration publique et un centre de recherche universitaire, la mise au point de ces documents témoigne de façon significative des changements intervenus dans un territoire fortement urbanisé.

Contenu de la présente publication

Un fascicule de 24 pages avec données explicatives
Deux cartes, plan no 4, de format 70 x 100 cm

A paraître

ensemble du territoire cantonal, feuilles 1 à 3 et 5 à 7.

ATLAS DES GENFER GEBIETES

Der vorliegende Atlas enthält zwei Landkarten, die die Genfer Stadtbesiedlung umfassend decken, sowie ein erläuterndes Beiheft. Diese Dokumente, Ergebnis einer außergewöhnlichen Arbeit, die die Entwicklung eines Teiles des Genfer Territoriums im Laufe zweier Jahrhunderte aufzeigt, werden zu einem späteren Zeitpunkt durch weitere, den gesamten Kanton deckende Karten ergänzt. Grundlage für diese Forschung war der napoleonische Kataster, der zwischen 1806 und 1818 erstellt wurde, dank dessen Genauigkeit das Übereinanderlegen der Katasterkarten auf die heutigen Pläne möglich war. Diese Arbeit, Frucht einer Zusammenarbeit zwischen öffentlicher Verwaltung und eines Hochschulforschungszentrums, bezeugt in beeindruckender Weise die eingetretenen Veränderungen eines urbanisierten Gebietes.

Inhalt der vorliegenden Veröffentlichung

Eine mit Erläuterungen versehene, 24-seitige Broschüre
Zwei Tafeln im Format 70 x 100 cm, Nr. 4 des Gesamtplans.

In Vorbereitung

Vervollständigung der Landkarten, die den Kanton Genf umfassend decken. Tafeln 1 bis 3 und 5 bis 7.

ATLAS OF THE TERRITORY OF GENEVA

This atlas includes two integrated maps covering the Geneva urban area together with a descriptive booklet. The material provides an attractive account of an exceptional project showing the developments that have occurred in part of the Geneva territory over two centuries. It will be supplemented in due course with maps covering the rest of Geneva Canton. This research project was made possible by the existence of a Napoleonic land register drawn up between 1806 and 1818 and whose remarkable accuracy enabled data of the time to be overlaid onto the present-day general survey map. Resulting from a cooperative project involving a public administration and a university research centre, the material provides a well documented account of the changes that have occurred in a highly urbanised area.

Content of the present publication

A 24-page report with explanatory notes
Two maps, plan No 4 with a format of 70 x 100 cm

Due for published

Complete map of Geneva Canton, plates 1-3, 5-7.